

Le vrai « bordel », il est dans les cartes de formation Monsieur le président !

En déplacement mercredi 4 octobre à Égletons en Corrèze, Emmanuel Macron est entré une nouvelle fois dans la provocation. Il a explicitement dénoncé les mobilisations de GM&S en stigmatisant les salariés qui selon lui « *foutent le bordel* ». Ces propos méprisants ont occulté les véritables raisons de son déplacement.

Le président se rendait à l'EATP, Ecole d'application aux métiers des travaux publics, école privée hors contrat qui pratique l'apprentissage. Il voulait mettre un coup de projecteur sur une école de l'économie de marché, utilisant une méthode de formation discriminante : l'apprentissage.

Pourtant, à 500 mètres de là, se trouve le lycée professionnel Caraminot, lui aussi spécialisé dans les travaux publics et dont la réputation n'est plus à faire. Pour le SNUEP-FSU, une nouvelle limite est franchie : l'État privilégie le privé hors contrat au service public d'éducation !

Lors de cette visite, Emmanuel Macron et Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine, ont échangé sur la fonderie d'Ussel qui ne parvient pas à recruter malgré des commandes effectives allant jusqu'en 2022. Aujourd'hui, seulement une quinzaine de formations en CAP et Bac Pro existent, dont trois en scolaire et aucune sur la région Nouvelle Aquitaine. En 2014, l'UIMM et la région Centre ont même réclamé la fermeture d'un Bac Pro Fonderie en Eure-et-Loir contre l'avis de la branche professionnelle (la FFF) au prétexte que les besoins en main d'œuvre n'existaient plus.

Le vrai « bordel » évoqué par Macron à l'encontre des salarié-es relève en réalité de la responsabilité des décideurs, État et Région, qui ont en charge la carte des formations. Le SNUEP-FSU dénonce le discours à charge porté par le MEDEF, Régions de France, Emmanuel Macron et son gouvernement, qui consiste à faire croire à un manque de formation des jeunes dans les métiers en tension alors que ce sont eux qui décident de fermer des filières publiques pour mieux les vendre au marché de la formation professionnelle privée. Pour le SNUEP-FSU, permettre aux fonderies de recruter passe par des ouvertures de sections en lycée public et la revalorisation du travail de fondeur/fondeuse.

Cette « visite » du président de la République accompagné du ministre de l'Éducation nationale, augure mal, une fois encore, du sort réservé à l'enseignement professionnel public et des jeunes qu'il forme. L'exigence sociale à investir dans l'enseignement professionnel reste une nécessité pour les jeunes et pour les entreprises, n'en déplaise à certain-es. Cela passe par une diversification de l'offre de formation scolaire du CAP au BTS sur tous les territoires.

Communiqué de presse
9 octobre 2017

Fortes mobilisations du 10 octobre.



"Près de 10 manifestations en Aquitaine ce mardi 10 octobre. Elles ont réuni plus de 20000 manifestants pour la défense du service public. C'est loin d'être négligeable et cela témoigne surtout d'un ras le bol général, lié au manque de considération, aux suppressions de postes, aux salaires très bas, aux conditions de travail...C'est sûr, les fonctionnaires ne se tairont pas!



Photos SNUEP-FSU / 10 octobre 2017 Périgueux



Photos SNUEP-FSU / 10 octobre 2017 Bordeaux

Infos stagiaires

→ Dans notre dernier numéro ([BA N° 193](#)), nous avons émis quelques remarques et observations sur le courriel adressé par le Directeur de la DPE à tous les enseignants. Cependant et suite aux interpellations de quelques stagiaires lors de notre permanence à l'ESPE, nous vous informons que ce message ne concerne pas les stagiaires et votre reclassement se fera pendant ce trimestre. Suite à ça vous recevrez l'avis précisant votre nouvel échelon.

→ **Deux stages concernent les stagiaires** : Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, le SNUEP-FSU, en collaboration avec le SNES-FSU organise deux stages ouverts à tous les stagiaires PLP les mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2017 à l'ESPE de Mérignac : télécharger la [fiche du 15 novembre](#) (ou [16 novembre](#)), elle contient entre autre le modèle de demande.

Un autre stage concernant le PPCR

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, le SNUEP-FSU Bordeaux organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les professeurs de l'Enseignement Professionnel le jeudi 16 novembre 2017 au LYCÉE POLYVALENT CANTAU, 1 ALLEE DE CANTAU, 64600 ANGLÈT : télécharger la [fiche de stage](#), elle contient entre autre le modèle de demande.

Gestion des enseignants : le compte n'y est pas !

La FSU a pris connaissance du rapport de la Cour des comptes sur la gestion des enseignants.

Si nombre de questions méritent effectivement d'être mesurées, et si la FSU est elle aussi soucieuse de la bonne utilisation des deniers publics, elle alerte le gouvernement et particulièrement le Ministre de l'Éducation nationale, sur la manière de traiter des questions d'Éducation et des personnels qui en ont la charge.

Or, le rapport présenté par la Cour des comptes ne tient pas compte des réalités des métiers et des missions des personnels. Son approche est strictement comptable et gestionnaire alors que beaucoup reste à faire en terme qualitatif pour assurer une réelle démocratisation du système éducatif.

D'autres sujets attendus entrant en ligne de compte dans ces débats ne sont d'ailleurs pas abordés ou peu développés dans ce rapport comme la question des effectifs par classe, le travail en équipes pluri-professionnelles, les possibilités de mobilité ou encore celle des pré-recrutements. La FSU alerte également sur la prudence nécessaire avant d'affirmer par exemple que la transposition d'expérimentations réalisées ailleurs serait salutaire alors que nous savons qu'elles ont été abandonnées dans de nombreux pays (ex : le système d'analyses des résultats des élèves ou de l'école).

La FSU tient aussi à rendre justice à l'engagement professionnel des personnels sans qui l'élévation du niveau de connaissance et de qualification n'aurait pas été permise dans notre pays. Peut-être un élément à mesurer quand on veut parler de la gestion des enseignants ?

VIGILANCE : ANNONCE D'UNE NOUVELLE REFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !

Au cours d'une audience devant de nombreux députés de la Commission de l'éducation de l'assemblée nationale, le 3 octobre, le ministre Blanquer a annoncé une nouvelle réforme de l'enseignement professionnel : « JM Blanquer a évoqué "la réforme très importante de la voie professionnelle". Elle aura pour but de faire en sorte que les formations correspondent à la réussite et à l'insertion des élèves et que (l'enseignement professionnel) devienne quelque chose d'attractif". Le ministre évoque les enjeux de la révolution numérique et de la transformation écologique. La réforme devrait englober toute la voie du CAP au BTS. Elle sera menée parallèlement à celle du bac, avec le même échéancier. La concertation devrait démarrer ce mois-ci et la réforme serait bouclée début 2018 pour une application en 2de pro à la rentrée 2018.» Le Café pédagogique 4/10/2017

Dans l'EPP, on est bien placé pour savoir ce qui se cache derrière le mot réforme : des restrictions budgétaires, à n'en pas douter. Souvenez-vous de la dernière, il y a 10 ans : celle du bac pro 3 ans et ses milliers de suppressions de postes et de sections ! Nous devons donc rester très attentifs à ce qui se prépare et agir en tant que force syndicale pour éviter de nouvelles dérives dans l'intérêt de nos élèves et des personnels.

Pour être complet, précisons qu'au cours de cette audience, le ministre s'est exprimé sur les SEGPA : « Je déplore les récentes fermetures dans les SEGPA. J'agirai pour un renouveau qualitatif et quantitatif de ces structures. » A suivre !

Le gouvernement annonce une réforme de la Formation professionnelle pour le printemps prochain qui comportera un volet sur l'apprentissage.

Il affiche la volonté de développer et réformer l'apprentissage pour le rendre plus attractif et de refondre l'ensemble du système de formation où le CPA et l'individualisation de la formation seraient au cœur du projet. Partant d'un constat partagé selon lequel la formation professionnelle ne bénéficie pas nécessairement à celles et ceux qui en ont le plus besoin, le projet affiche l'objectif de former un million de jeunes, peu qualifiés et éloignés de l'emploi, ainsi qu'un million de chômeurs de longue durée faiblement qualifiés. 50 milliards d'euros seraient budgétisés sur le quinquennat pour ce plan.

La FSU rappelle l'importance et le rôle essentiel de la formation initiale et des diplômes dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La nécessité de continuer à élever le niveau de qualification de l'ensemble de la population doit aussi rester un objectif central. Pour la FSU le service public d'éducation doit rester l'opérateur privilégié. Des moyens doivent être dédiés pour permettre à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification dans de bonnes conditions. La FSU restera vigilante pour que « l'employabilité » et l'acquisition de quelques compétences (bloc de compétences professionnelles) ne soient pas privilégiées au détriment de l'acquisition de diplôme nécessitant une formation plus longue pour les jeunes les plus fragiles. La diminution du nombre de contrats d'apprentissage signés en pré-bac est révélateur des choix des entreprises qui préfèrent recruter des jeunes déjà qualifiés. La FSU n'acceptera pas que l'apprentissage soit développé en lieu et place de la formation professionnelle sous statut scolaire. L'accès à un premier niveau de qualification pour tous les jeunes doit rester une mission centrale du ministère de l'Éducation nationale. Pour lutter contre le décrochage et le chômage des jeunes, l'État doit donner plus de moyens à la formation professionnelle sous statut scolaire.

A l'occasion du congrès de l'association des Régions de France, la FSU rappellera son exigence qu'un bilan de la décentralisation soit établi. Elle contribuera à l'information des agents et des citoyens sur les conséquences des transferts de compétences Etat/ Région et rappelle sa demande d'un véritable débat citoyen sur la question.

Poursuites d'études des bachelier-es professionnel-les Les premières pistes de propositions sont inacceptables !

Les premières propositions qui émergent des concertations censées « améliorer l'accès et la réussite de tous les élèves dans l'enseignement supérieur » sont inacceptables du point de vue des bachelier-es professionnel-les mais aussi du point de vue des professeur-es de lycée professionnel (PLP).

En amont des synthèses qui auront lieu la semaine prochaine, le SNUEP-FSU rappelle que les raisons majeures des difficultés actuelles des jeunes issu-es de lycée professionnel dans l'enseignement supérieur sont indubitablement la réforme du baccalauréat professionnel 3 ans, qui a diminué d'une année la formation globale des élèves, et les modalités certificatives (CCF) des diplômes professionnels qui exigent du temps pris sur l'enseignement. Or, jamais les effets de ces choix politiques ne sont questionnés.

La question des affectations par défaut à l'université n'est interrogée que sous le prisme de l'instauration d'une sélection à l'université. Les termes « prérequis » ou « contrats de réussite » – révèlent la volonté d'exclure les bachelier-es professionnel-les des bancs de la fac. A la demande d'augmenter le nombre de places dans les filières STS, les propositions vont dans le sens de destins scolaires scellés en fonction des trois voies du lycée.

Quant à l'idée émise de faire certifier des « potentialités » d'élèves ou des « engagements associatifs »... par les PLP, ou encore celle de réunir les équipes pédagogiques après les conseils de classe pour redonner un avis sur l'orientation des élèves : elles sont tout simplement irresponsables. C'est méconnaître les conditions de travail dégradées des personnels et le fonctionnement des établissements en fin d'année scolaire où les enseignant-es sont très occupé-es par les examens, les visites de stages ou encore les réunions et les commissions d'harmonisation.

Pour le SNUEP-FSU, ces premières concertations à l'instar de la volonté affichée du ministère d'imposer le mixage des publics et des parcours, par le développement de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels publics, sont de très mauvais signes envoyés à la profession qui augurent mal la possibilité d'améliorer les conditions de travail des PLP et d'études des élèves.

VIDEO. Grève des fonctionnaires : la FSU souligne le "ras-le-bol d'être trop souvent stigmatisé" / France Info du 9 octobre 2017

http://www.francetvinfo.fr/economie/greve/greve-des-fonctionnaires/bernadette-groison-il-y-a-un-grand-mecontentement-des-fonctionnaires-sur-les-mesures-du-gouvernement_2411513.html

